

■ **Milopan Consulting AG**, à Genève, exploitation d'une fiduciaire et gestion de fortune (FOSC du 14.08.2001, p. 6222). Ulrich Rolf n'est plus réviseur. La société est déclarée dissoute d'office en vertu des articles 708 CO et 86 ORC. Par conséquent, sa raison sociale devient: **Milopan Consulting AG, en liquidation**. Elle n'a plus d'administrateur et pas de liquidateur.

Journal no 4423 du 25.04.2002
(00451872 / CH-320.3.044.350-8)